

Ottawa, le 20 avril 2009

Mesdames et messieurs les membres du Parlement
Chambre des communes,
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Nous vous adressons cette lettre au nom de plus d'un million de membres du Syndicat canadien de la fonction publique, du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public et de l'Alliance de la Fonction publique du Canada dans le but d'exprimer notre plus profonde préoccupation ainsi que notre opposition concernant l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie déposé le 26 mars.

Le jour même où le ministre du Commerce international, Stockwell Day, déposait le nouvel Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie à la Chambre des Communes, des escouades tactiques de la police colombienne accompagnées de chars d'assaut, de canons à eau et de gaz lacrymogène ont encerclé l'entreprise municipale d'assainissement et de nettoyage des rues de la ville de Cali alors que le gouvernement s'apprêtait à liquider ses actifs, dans sa démarche de privatisation de tous les services municipaux. Au cours de l'intervention policière, des employés et un conseiller municipal ont été blessés. Ce type d'événements est chose courante en Colombie.

Du 18 au 25 juillet dernier, nous avons visité la Colombie de la part de nos membres. Ce que nous avons constaté et appris a confirmé que nous avons raison de nous opposer à cet accord et de le dénoncer au nom des travailleurs colombiens et de leurs familles. Durant cette visite, nous avons eu le privilège de rencontrer les travailleurs du service d'assainissement de Cali, dont un bon nombre ont reçu des menaces de mort pour leur opposition aux efforts de privatisation du gouvernement.

Nous avons également visité les travailleurs et travailleuses des postes en Colombie qui ont subi le même sort en 2006, lorsque les escouades tactiques et les chars d'assaut ont encerclé tous les bureaux de poste du pays pour effectuer la liquidation d'Adpostal, la Société colombienne des postes. Les travailleurs, en majorité des femmes, ont été traînés vers des terrains de soccer pour être fouillés à la pointe du fusil. La plupart des syndicats en Colombie ont été victimes de la perte de membres et de dirigeants en raison de l'exécution pure et simple ou de l'exil. Depuis 1986, 2 690 syndicalistes ont été assassinés; 49 l'ont été en 2008, et 9 autres dans les 3 premiers mois de l'année 2009.

En 2008, la Colombie a connu le plus grand déplacement de personnes après celui du Soudan, le convertissant en crise humanitaire majeure. Nous avons visité des communautés autochtones et afro-colombiennes qui ont subi de violentes évictions de leurs terres au cours d'incursions militaires et paramilitaires qui ont ouvert la voie à l'agro-industrie, aux sociétés minières et à d'autres entreprises multinationales. Ces communautés ont exprimé leur rejet absolu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie précisément parce qu'il met en danger leurs cultures ancestrales déjà menacées par l'invasion des paramilitaires et des sociétés multinationales désireuses de faire valoir leurs droits sur les réserves potentielles de pétrole, sur le gaz et la biodiversité des terres autochtones.

Étant donné l'absence de véritables processus démocratiques en Colombie et les niveaux scandaleux d'impunité qui protègent le gouvernement et les forces paramilitaires, un accord de libre-échange ne

fera qu'aggraver et compromettre irrémédiablement les droits des peuples autochtones et afro-colombiens.

En effet, nous avons été très ébranlés par ce que nous avons vu en Colombie. Nous joignons notre rapport à titre d'information. Mais nous sommes tout autant ébranlés par la décision du gouvernement canadien d'ignorer les préoccupations d'Amnistie internationale, du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de Human Rights Watch, de la Confédération syndicale internationale, du Bureau international du travail, de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, de la Commission internationale de juristes, parmi les plus prestigieux organismes ayant fait part de leurs inquiétudes au sujet de la collusion des forces gouvernementales dans les violations des droits de la personne et les assassinats en Colombie. Des tentatives pour révéler les liens entre les transgresseurs des droits de la personne et le gouvernement Uribe ont mené à de nouvelles menaces et aux campagnes de détraction contre des journalistes, des défenseurs des droits de la personne, et même des magistrats et des membres de la Cour suprême de la Colombie. Dans son rapport de 2008, la Commission internationale de juristes décrit les attaques graves et répétées lancées par les autorités exécutives du gouvernement, et le président Uribe en particulier, visant à discréditer la Cour suprême de Colombie, exposant un certain nombre de juges éminents au danger d'assassinat. En Colombie, l'impunité ne connaît pas de limites.

Nous vous demandons de voter selon votre conscience et de dire non à l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie.

Sincèrement,



DENIS LEMELIN

Président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP)



PAUL MOIST

Président national du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)



JAMES CLANCY

Président du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP)



JOHN GORDON

Président national de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)